



COMMUNE DE VRED

Tél. 03.27.90.51.33
2024-054

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024

<u>Date de la convocation</u> : 6 Décembre 2024	L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le Douze Décembre à 18 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de VRED s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Madame Marie-Françoise FALEMPE, Maire			
<u>Date d'affichage de la convocation</u> : 9 Décembre 2024	Membres	Présents	Absents	Donne pouvoir à
<u>Nombre de conseillers</u> : En exercice : 14 Quorum : 8 Présents : 10 Pouvoirs : 2 Votants : 12	Madame FALEMPE Marie-Françoise	X		
	Madame DUQUESNE Laurence	X		
	Monsieur SOQUET Éric	X		
	Madame FALEMPE Rosine		X	CAUDRELIER Philippe
	Monsieur CAUDRELIER Philippe	X		
	Monsieur KEERSTOCK Daniel	X		
	Madame TRIOLO Accursia	X		
<u>Secrétaire de Séance</u> : Accursia TRIOLO	Monsieur MATTIE Yves	X		
	Monsieur HARDY Frédéric	X		
	Monsieur ZEIMEN Nicolas		X	DUQUESNE Laurence
	Madame CARPEZA Élodie	X		
	Madame HALLANT Dany		X	
	Monsieur BONNET Guy	X		
	Monsieur FOUCAUT Alain		X	

Objet de la délibération : Installation d'une nouvelle conseillère municipale

Madame Véronique DUPONT, élue sur la liste « pour un vrai renouveau », a présenté par courrier reçu en mairie le 3 décembre 2024, sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Monsieur le Sous-Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L2121-4 du CGCT ;

Conformément aux règles édictées à l'article L270 du code électoral « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette même liste dans le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Mademoiselle Élodie CARPEZA est donc appelée à remplacer Madame Véronique DUPONT au sein du Conseil Municipal, elle est installée dans ses fonctions de Conseillère municipale.

Le tableau du Conseil municipal est mis à jour en conséquence.

Le conseil municipal,

Prend acte de la démission de Madame Véronique DUPONT et de l'installation de Mademoiselle Élodie CARPEZA en qualité de conseillère municipale.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

S²LO

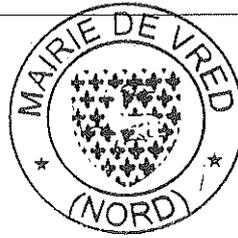
ID : 059-215906298-20241212-2024_054-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,

A. Triolo

Accursia TRIOLO



Le Maire,

M. Falempe

Marie-Françoise FALEMPE

Certifie exécutoire par le Maire compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture le **17 DEC. 2024** et de la publication

le **17 DEC. 2024**

Le Maire,

M. Falempe

Marie-Françoise FALEMPE

